

Pour réaliser les gestes récurrents du quotidien,
la domotique fait son entrée dans l'aide d'adaptation des logements des seniors,
à travers le nouveau dispositif MaPrimeAdapt'.

Avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2024 de « MaPrimeAdapt' », une aide gérée par l'ANAH et dédiée à l'adaptation des logements des personnes âgées ou handicapées, les solutions domotiques et numériques deviennent subventionnées au côté des traditionnels travaux liés à la douche ou encore à l'accessibilité du logement. Certains gestes du quotidien peuvent devenir difficiles, voire accidentogènes avec l'arrivée des premières fragilités de la vie. Les technologies que représente IGNES, l'alliance des industriels des solutions électriques et numériques du bâtiment, sont ainsi financées par ce dispositif pour renforcer la sécurité et le confort de vie des seniors et des personnes fragiles, afin qu'elles puissent vieillir le plus longtemps possible à domicile.

Soutien aux solutions technologiques : une grande avancée pour l'autonomie des seniors, les personnes fragiles et leurs aidants

Issu d'une promesse de campagne du Président de la République, le dispositif MaPrimeAdapt' vise à soutenir financièrement les travaux d'adaptation au vieillissement/handicap des ménages les plus modestes. Parmi les grandes familles de travaux éligibles figure les technologies qui facilitent les gestes domestiques récurrents pour aider les Français à bien vieillir chez eux, tout en soulageant le quotidien de leurs proches aidants.

À titre d'exemple, l'installation d'un chemin lumineux qui s'allume automatiquement pour guider la nuit une personne en toute sécurité, permet de réduire le risque de chute, tandis que l'installation de volets roulants et de serrures connectées simplifient les gestes de fermeture/ouverture, y compris sans se déplacer, tout en renforçant la sécurité du logement.



En plus de contribuer au maintien d'une vie autonome et épanouissante, ces solutions jouent un rôle crucial dans la vie des aidants familiaux, en alertant en cas de situations critiques telles que fuites de gaz, consommation anormale d'eau, chaleur excessive, ou absence prolongée d'activité de leur proche.

Pour être éligibles à MaPrimeAdapt', les travaux devront obligatoirement être recommandés par un accompagnateur de travaux, qualifiée par l'ANAH, appelé « Assistant à Maîtrise d'Ouvrage/AMO » qui aura réalisé un diagnostic des besoins de travaux, au regard des fragilités de la personne, en ayant notamment recours à des ergothérapeutes si nécessaire.

Des solutions non stigmatisantes, utiles à tout âge et offrant une véritable plus-value au logement

Les solutions numériques et domotiques répondent parfaitement à la volonté de rester chez soi et de vieillir à domicile. D'autant plus que 90% des seniors souhaitent vivre le plus longtemps possible dans le logement qu'ils occupent actuellement (étude IFOP - octobre 2023).

Conçues selon un design prévu pour tous, ces solutions sont utiles à tous les âges de la vie ; tout comme un chemin lumineux est pertinent pour des enfants qui se lèvent la nuit, un système de pilotage du chauffage par pièce permet à tous de baisser la facture énergétique : parce que c'est le logement qui s'adapte et se met au service de ses occupants. Quoiqu'il arrive, ces aménagements offrent plus de confort et de sécurité et valorisent par ailleurs le patrimoine des propriétaires en lui conférant une réelle plus-value.

"Lorsqu'une personne perd en autonomie, certaines habitations où il faisait bon vivre peuvent devenir inadaptées et risquées. Les solutions numériques et domotiques répondent aux défis du bien vieillir : elles préservent l'indépendance des occupants, simplifient leur quotidien et permettent de rassurer les proches aidants. La pédagogie autour de ces solutions revêt une importance cruciale, car elles ont le potentiel d'améliorer significativement la qualité de vie des individus vieillissants chez eux. MaPrimeAdapt' est un outil prometteur qui doit aider les Français à aller vers une meilleure connaissance des solutions existantes et leur permettre d'anticiper des fragilités futures." – Benoit COQUART, Président d'IGNES.

Visuels et éléments téléchargeables via ce lien :
<https://lion.app.box.com/s/hzc47ihndielktmb4rpujzu6vwpj0g>

Exemple de travaux utiles pour l'adaptation des logements au vieillissement/handicap



Gestes du quotidien

- Installation de volets roulants électriques
- Motorisation des portes d'entrée, de garage et des portails
- Installation de systèmes pour piloter son logement localement ou à distance (chauffage, volet, lumière, porte ...)
- Installation d'une serrure connectée
- Installation d'un interphone, d'un visiophone
- Installation des détecteurs de risques domestiques, de mouvement



Adaptation de la salle de bain

- Installation d'une douche de plain-pied en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée
- Rehausse des toilettes
- Pose de carrelage ou revêtement antidérapant
- Mise en place d'un lavabo adapté
- Pose de barres d'appui et mains courantes



Accessibilité du logement

- Création d'une rampe d'accès
- Installation d'un monte escalier
- Installation d'un ascenseur
- Installation d'un monte personne ou plate-forme élévatrice
- Amélioration de la circulation intérieure - Élargissement de passages
- Aménagement d'une pièce
- Installation d'un chemin lumineux, d'automatismes d'éclairage



Autres travaux y compris extérieurs

- Ajout d'une prise électrique et mise aux normes électriques NF C 15-100
- Installation de prises Ethernet, de bornes Wifi
- Création d'une pièce supplémentaire
- Création d'une unité de vie
- Installation de meubles pour personnes à mobilité réduite
- Élargissement ou aménagement de parking
- Aménagement du cheminement extérieur
- Autonomie/adaptation : autres choix

Contacts presse :

Publicis Consultants

Lucie Bonilla - lucie.bonilla@publicisconsultants.com - 06 74 77 27 22

Salima Djeziri - salima.djeziri@publicisconsultants.com – 06 81 19 03 72

À propos d'IGNES

IGNES est l'Alliance des industriels qui proposent des solutions électriques et numériques pour le bâtiment. IGNES positionne ces solutions comme réponse clé aux grands défis climatiques et sociétaux. L'Alliance est constituée de 40 entreprises implantées dans les territoires français, PME, ETI et grands groupes internationaux, qui représentent à l'échelle mondiale 100 milliards d'euros et 300 000 emplois dont 100 000 en France. L'ensemble de ses membres partage les valeurs d'innovation et d'entrepreneuriat. IGNES travaille en réseau avec la filière électrique et celles du bâtiment et de la sécurité.